



***PARRAINEZ UN ENFANT
D'HAÏTI***

**AVEC 10 € PAR MOIS,
soit 3,40 € après déduction fiscale**

**VOUS ASSUREZ L'EDUCATION D'UN ENFANT ET
VOUS L'AIDEZ A CONSTRUIRE SON AVENIR !**





MILOUSE, 4 ans, Maternelle M.S.
Père est ouvrier chez un ébéniste,
la famille est très pauvre, 4 enfants.



LOURSENSES, 3 ans, Maternelle P.S.
Enfant non consentie,
la mère n'a pas de profession.



ANDERLINE, 4 ans, Maternelle M.S.
Orpheline de père et de mère,
vit chez une tante qui a 3 enfants.



JUVENSKY, 5 ans, Maternelle G.S.
Orphelin de père et de mère
vit chez des cousins qui ont 8 enfants.



ODNEL, 5 ans, Maternelle, G.S.
Famille recomposée de 6 enfants,
Parents font de l'élevage.



KAINA, 4 ans, Maternelle, G.S.
Dernière d'une famille de 6 enfants,
Les parents font de l'élevage.

Quelques mots sur le système éducatif d'Haïti

Les difficultés actuelles du système éducatif trouvent leur source dans l'histoire d'Haïti. En effet, le pays n'a obtenu son indépendance qu'en 1804 et jusqu'à cette époque le système d'esclavage interdisait d'apprendre à lire aux esclaves. Ce n'est que dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle que des écoles ont été créées, mais les nombreux gouvernements successifs (dont de longues années de dictature) n'ont pas résolu les problèmes.

Le nombre d'écoles est insuffisant, surtout en zone rurale, et celles qui existent sont essentiellement privées : 93% du préscolaire (non obligatoire), 81% pour les 2 premiers cycles du fondamental (CP au CM2), 75% pour le 3^{ème} cycle du fondamental (collège) et pour le secondaire (lycée).

Les maîtres sont souvent insuffisamment formés, et les élèves manquent de matériel pédagogique et de manuels. Ceci a pour conséquence une pédagogie basée sur la répétition et « l'apprentissage par cœur », plus que sur la découverte et la compréhension.

L'école privée fait supporter aux familles (souvent nombreuses) les coûts de la scolarisation et de l'équipement de l'enfant qui s'avèrent élevés, voire prohibitifs pour les plus pauvres, soit environ 76% de la population.

L'éloignement des écoles et le coût sont deux facteurs majeurs qui limitent l'accès des enfants à l'éducation, et les principaux motifs d'abandon scolaire, malgré le désir des parents et des enfants d'aller à l'école et d'apprendre le français (langue nationale du pays avec le créole). Actuellement environ 500 000 enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés.

Sur la totalité des enfants entrés en CP, seuls 68% iront jusqu'en CM2, 33% jusqu'en 9^{ème} année, fin du cycle fondamental, et 19% accéderont au secondaire...

Même si le gouvernement actuel a fait de l'éducation une priorité et cherche à mettre en place la gratuité des deux premiers cycles du fondamental, il faudra plusieurs décennies pour parvenir à une situation satisfaisante.

Notre action en Haïti en matière d'éducation

C'est la troisième année que nous accompagnons **la communauté de Colline Deslandes, village rural de 2350 habitants**, situé dans le sud du pays à 40km de la capitale, Port au Prince, et à 8km de la ville de Léogâne.

Le village situé à l'épicentre du tremblement de terre de 2010 a subi de nombreuses pertes humaines et matérielles, faisant beaucoup d'enfants orphelins recueillis par des oncles ou des cousins, eux-mêmes durement éprouvés.

Les familles sont souvent très nombreuses : 4 à 8 enfants, et parfois monoparentales. Avec 30€ de revenu mensuel en moyenne, une famille, a souvent du mal à se nourrir, et à scolariser ses enfants.

Dans la communauté 101 enfants n'ont jamais été scolarisés ou très brièvement, et ces chiffres ne sont sans doute pas exhaustifs...

Les besoins sont donc immenses pour éradiquer la faim, permettre aux familles de reprendre une petite activité agricole ou commerciale, et scolariser les enfants.



Pour cela nous avons choisi d'aider l'école communautaire du Bon Berger de Colline Deslandes et d'intervenir sur deux plans : le soutien de l'école (matériel et pédagogique) et l'aide aux familles (parrainages pour l'essentiel, atelier de couture, et bourses de poursuite d'études).

Ainsi, en 2012 et 2013, nous avons échangé avec le Directeur de l'école, discuté avec les enseignants et rencontré les parents et les enfants ; nous avons séjourné dans le village parmi les habitants, afin de mieux comprendre leurs conditions de vie et les priorités qu'ils exprimaient.

Nous avons alors doté l'école de 2 ordinateurs portables (dont la batterie est rechargée par un panneau solaire), d'un appareil photo, d'une imprimante, ainsi que de DVD et méthodes pédagogiques pour les enseignants, et de livres pour enfants. **Une liaison internet a été établie, permettant des contacts très fréquents entre nos voyages.**



SLANOVLVY, 5 ans, Maternelle G.S.
Vit chez son oncle qui a 6 enfants
et est manutentionnaire.



DJOUVENSON, 5 ans, Maternelle G.S.
Parents ont 8 enfants et habitent la montagne,
vit chez son oncle.



EMILIO, 4 ans, Maternelle M.5.
Parents cultivateurs dans la montagne
ont 5 enfants



MARIE NOELDA, 5 ans, Maternelle G.S.
Orpheline de père, famille de cultivateurs
de 5 enfants



SHELLA, 4 ans, Maternelle, P.S.
Mère élève ses 4 enfants, cultive l'arachide
dans la montagne, à 1h 30 de l'école



ARMSTRONG, 3 ans, Maternelle P.S.
Parents séparés, vit avec sa mère
qui est sans ressources

La maternelle était une priorité pour l'école : non obligatoire en Haïti, elle était dépourvue de meubles adaptés, de jeux éducatifs, et les maîtresses n'avaient reçu aucune formation spécifique. Les parents les plus démunis ne scolarisaient leurs enfants qu'à partir de 6 ans, générant de nombreux échecs scolaires et redoublements.

Nous avons équipé les classes en meubles adaptés, outils pédagogiques et commencé la formation des enseignantes. Même s'il reste beaucoup à faire sur ces deux derniers points, nos efforts, ainsi que la communication faite auprès des parents sur l'importance de la maternelle ont porté leurs fruits : à la rentrée 2013, 65 enfants ont été inscrits dans les 3 sections de maternelle.



En dehors de la maternelle, une action de formation des maîtres du primaire a été menée par le GREF (Groupement des enseignants retraités de France) avec qui nous avons noué un partenariat.

L'école est payante (y compris la maternelle) : 20€ par an par enfant, et ceci reste un handicap pour de nombreuses familles. Ces frais ont pour objet de couvrir le salaire des enseignants et du directeur (50€ par mois X 10 mois X 10 enseignants) et les quelques achats pour la rentrée (craies, cahiers pour les enseignants...). L'équilibre du budget de l'école qui scolarise actuellement 200 enfants, est donc toujours difficile à atteindre sans aide extérieure, d'autant que de nombreux enfants sont accueillis à taux réduit ou gratuitement, en fonction de la situation de la famille.

Pour aider les familles nous avons créé un **atelier couture** en achetant sur place d'anciennes machines à coudre mécaniques, ainsi que du tissu en gros pour que les femmes puissent confectionner les uniformes des enfants qui sont indispensables (ainsi que les chaussures) pour être scolarisé. Le reste du temps, les machines sont à la disposition des villageois. Beaucoup souhaiteraient qu'une classe professionnelle de couture soit ouverte.

La distribution gratuite d'uniformes est un puissant levier de scolarisation. Nous avons pu en confectionner 60 en 2013.

Toutefois, le dispositif le plus essentiel pour une scolarisation complète et ininterrompue est le parrainage individuel.

Qu'est-ce que le Parrainage?

Parrainer un enfant, c'est s'engager auprès de l'enfant, sa famille et l'école afin de lui permettre d'être scolarisé jusqu'en 9^{ème} année de cycle fondamental (équivalent collègue) et ainsi d'accéder à l'apprentissage d'un métier.

Notre association étant d'intérêt général, nous avons la possibilité d'établir un reçu fiscal qui vous permettra de déduire 66% des sommes versées : 120 ou 180€ par an, correspondront à 40,80 ou 61,20€ après déduction fiscale. Le montant et les modalités de paiement sont définis avec chaque parrain en fonction de ses possibilités (1 ou plusieurs versements, ou prélèvement mensuel).

Bien entendu, en cas d'empêchement du parrain, Solidarité Sorbonne prend le relais en attendant de trouver un nouveau parrain.

Que financent ces sommes qui sont directement remises par nos soins aux intéressés ?

60 € par enfant sont versés à l'école pour couvrir les frais d'inscription, le cartable, les fournitures scolaires, les manuels et documents pédagogiques nécessaires à la scolarité,

60€ permettent de fournir à la famille l'uniforme, les chaussures et les sous-vêtements nécessaires à l'équipement de l'enfant,

Si le parrain verse 60€ de plus, cela finance la participation de l'enfant à la fête de Noël, à la journée de printemps au bord de la mer, et au camp d'été de 3 semaines. Cela permet également de suivre l'enfant sur le plan médical.

Après l'engagement du parrain, un contrat de parrainage est signé par Solidarité Sorbonne avec l'école, les parents et l'enfant. Les parents s'engagent à ne pas interrompre la scolarité de l'enfant jusqu'en 9^{ème} année.

Au-delà de cette aide financière des liens peuvent se créer directement entre le parrain (ou ses enfants) et l'enfant parrainé via internet : une adresse mail existe au niveau de l'école qui se charge de retransmettre, ou qui peut ouvrir une adresse directe à l'enfant (en général à partir du CM1). Chaque trimestre vous recevez le **bulletin de notes** de l'enfant. Les filleuls envoient aussi des **dessins ou des petites lettres** et sont friands de vos lettres et de vos photos.



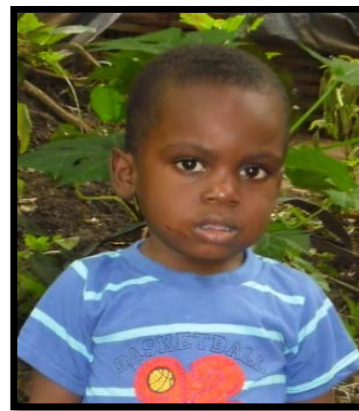
ELENSKY, 3 ans, Maternelle P.S.
Enfant non consenti, vit avec sa mère
qui fait un peu d'élevage



VANIA, 4 ans, Maternelle M.S.
Mère séparée, vit seule avec ses 2 enfants,
fait du petit commerce



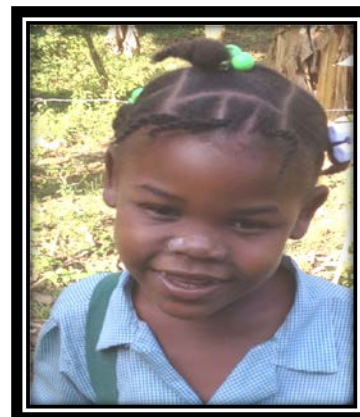
ASHEMIE, 3 ans, Maternelle P.S.
Vit avec ses parents dans une toute petite pièce
(maison détruite par séisme de 2010)



GENSLY, 3 ans, Maternelle P.S.
Enfant non consenti, mère vit seule et
fait de la lessive pour vivre



EMERSON, 6 ans, CP1
Orphelin de père, vit dans la montagne,
chez sa grand-mère



WOODJENIE, 7 ans, CP1
Père fait du commerce, 9 enfants,
famille très misérable

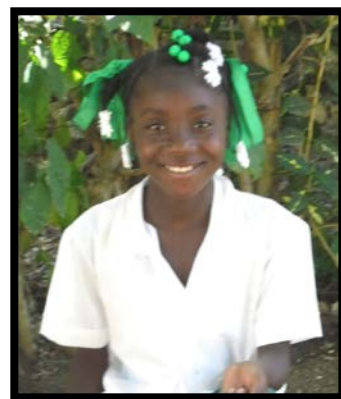
Personnellement, je me rends sur place 1 à 2 fois par an, ce qui est l'occasion de rencontrer les familles, les enfants de leur donner de votre part un courrier, ou un petit cadeau, et de faire des photos pour vous. Un certain nombre de jeunes vont d'ailleurs être initiés à la photo numérique par un enseignant, ce qui permettra encore plus d'échanges sur la vie quotidienne.

Vous pouvez nous aider ?

Nous vous présentons dans ces pages, quelques uns des enfants qui espèrent être parrainés. Ils ont tous été choisis en raison d'une **situation familiale particulièrement difficile**, mais aussi parce que leur âge est en adéquation avec la classe suivie et que, pour les plus grands, les résultats scolaires sont très satisfaisants et permettront de poursuivre 3 ans jusqu'en 9^{ème} année. Des enfants, actuellement au collège grâce à une bourse d'études, peuvent aussi être parrainés.

J'ai bien sur des informations plus complètes sur l'enfant et sa famille que je serais heureuse de partager avec vous, en répondant à toutes vos questions.

Certains parrains choisissent un petit de maternelle pour lui assurer une scolarité sans heurt, d'autres préfèrent un enfant plus grand qui puisse correspondre avec eux ou les enfants de la famille, d'autres choisissent de préférence une fille, car elles sont parfois plus défavorisées, surtout pour la poursuite d'études, et c'est elles qui transmettront à leurs enfants le goût de l'école et le désir d'évoluer...



Laissez parler votre cœur et contactez nous !

En Février 2013, nous avons eu le plaisir de concrétiser avec les familles 20 contrats de parrainage. Les parents n'espèrent qu'une chose : que nous puissions continuer à les aider à briser le cercle de l'ignorance et de la pauvreté associée. **Alors, « acceptez de prendre un enfant par la main », et si vous êtes déjà parrain, vous avez forcément des amis qui pourront consacrer 10 ou 15€ par mois (soit 3,40 ou 5,10€ après déduction fiscale) pour changer l'avenir d'un enfant.**

Nous sommes encore loin de notre objectif qui est le parrainage de 60 enfants, alors aidez-nous à relever ce challenge.

Mon prochain voyage en Haïti s'effectuera début avril : concrétisez votre engagement avant cette date !

Envoyez-nous un mail avec vos coordonnées, nous serons heureux de prendre contact avec vous :

J'ai également une version papier de ce document que je peux vous adresser si vous souhaitez le partager avec votre famille ou vos amis.

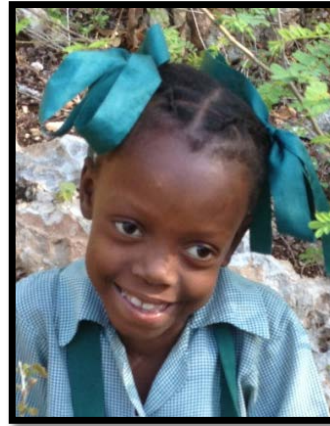
Mail : solidarite-sorbonne@gmail.com

Tél . : 06 07 11 18 01, Michèle Blin





JEAN HOLDY, 8 ans, CP2
Mère fait du commerce, 4 enfants,
vit avec sa grand-mère



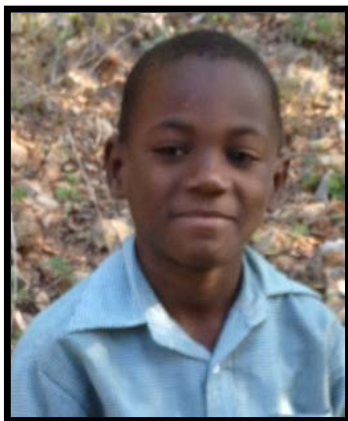
OLANVEDA, 7 ans, CP2,
Famille de 6 enfants qui vit
de l'élevage



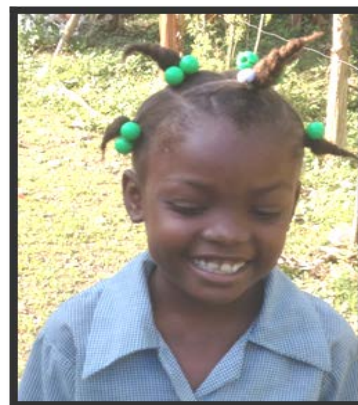
GELENE, 6 ans, CP1,
Orpheline de père, mère a 7 enfants et
fait du commerce pour vivre



WOODLEY, 8 ans, CP2
Orphelin de père, vit chez sa tante
qui n'a pas de profession



WILKENS, 7 ans, CP2
Parents cultivent l'arachide dans la montagne,
très pauvres, 5 enfants

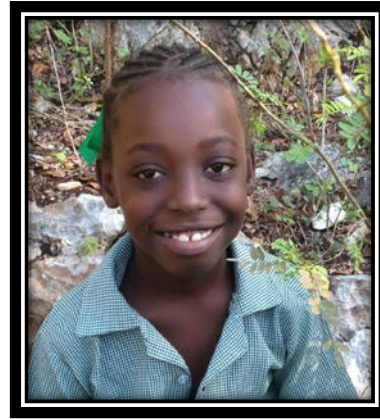


GUERLANCIA, 7 ans, CP1
Famille recomposée, 7 enfants
vivent du commerce et d'élevage

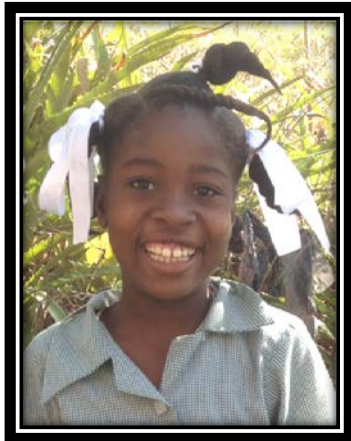
V



ISLANDE, 9 ans, CE1
Orpheline de père, mère habite la montagne,
et fait du commerce



DACHECA, 9 ans, CE1
Mère a disparu à St Domingue,
père taxi-moto, 4 enfants



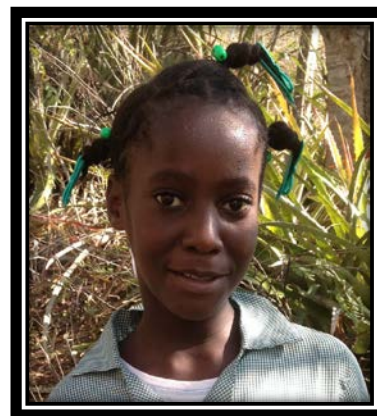
DAHANA, 10 ans, CE1
Orpheline de père, mère a 8 enfants
(commerce de bois disparu en 2010)



BERLINEDA, 9 ans, CE1
Famille de 7 enfants, père maçon,
a du mal à trouver des chantiers



BACHNIE, 9 ans, CE2
Famille de 6 enfants, père maçon, se déplace très loin
pour trouver du travail



DIEUVELA, 9 ans CE1
Habite avec sa mère dans la montagne,
qui fait du commerce pour vivre



SANDRA, 10 ans, CE2
Parents agriculteurs dans la montagne,
5 enfants



SMERALDINA, 10 ans, CE2
Famille de 6 enfants, père fabrique
des blocs de ciment



MONICA, 13 ans, CM2
Père décédé cet été, mère fait de l'élevage et du
commerce, 5 enfants. Habitent à 1h 30 de l'école, TB élève



JULIE, 13 ans, 1^{ère} année de collège
Orpheline de père, 9 enfants, vivent de l'élevage
Dans la montagne, à 1h 30 de l'école TB élève



ROSE MILCART, 13 ans, 1^{ère} année de collège
6 enfants, père ouvrier en bâtiment
mère fait du commerce



WOOSNYDA, 13 ans, CM2
Mère à Port au Prince, vit chez une tante,
qui n'a pas de profession